



Guéret, le 20 mars 2018

## Communiqué de presse

### Dotation d'équipement des Territoires Ruraux

Les ministres de l'intérieur et de la cohésion des territoires viennent de faire connaître au Préfet de la Creuse le montant de l'enveloppe de crédits attribuée à la Creuse pour 2018 au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Il s'élève à 13 101 209 €, soit 12 % de plus qu'en 2017, le montant de cette dotation ayant plus que doublé depuis 2013. Compte tenu de « l'effet multiplicateur » de cette dotation, ce sont environ 40 millions de travaux qui pourront être accompagnés sur l'ensemble du territoire départemental. On peut en attendre des effets très positifs sur l'activité des secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Cette augmentation significative constitue un nouveau témoignage de l'attention particulière que le Gouvernement porte au département de la Creuse.

Contact Presse : Jean-François RENGAR - Tél 05.55.51.58.95  
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex  
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)